

LETTRE ATD QUART MONDE AUX AMIS DONATEURS



ATD
QUART MONDE
L'essentiel 2010

« *La misère recule
là où les hommes s'unissent
pour la détruire.* » Joseph Wresinski

Octobre 2011

Chers amis,

À la lecture de cette lettre annuelle, vous constaterez une nouvelle progression de nos dépenses au cours de l'année 2010. Ces charges croissantes vont de pair avec notre engagement toujours plus important aux côtés de celles et de ceux que la misère accable.

En 2010, le séisme en Haïti a nécessité de développer nos moyens pour rejoindre les plus pauvres de ce pays, souvent exclus de la mobilisation internationale. En Europe, notamment à cause des crises graves de nos économies, les jeunes peinent à trouver, par le travail, leur place dans la société. Nous avons donc soutenu activement les projets initiés par la jeunesse du Quart Monde pour amener nos concitoyens à la considérer comme une chance pour notre monde.

Enfin, vous le savez, nous avons défini en 2008, par notre « contrat d'engagements communs », un ensemble d'objectifs qui constituent notre boussole jusqu'en 2012 : amplifier le courant des personnes refusant l'inacceptable de la misère, promouvoir l'accès de tous à la culture et l'éducation, reconnaître et prendre en compte la connaissance des personnes qui résistent tous les jours à la pauvreté, soutenir les jeunes dans leurs projets... La réussite d'une telle "feuille de route" exige des moyens à la hauteur de nos ambitions.

En parallèle, nos recettes ont, elles aussi, été croissantes en 2010 : les subventions reçues des institutions publiques, mais aussi les dons collectés, en particulier en solidarité avec le peuple d'Haïti, les legs et le nombre de personnes apportant un soutien régulier grâce au prélèvement automatique ont progressé, témoignant de la reconnaissance de l'action du Mouvement et de votre engagement. Nous vous en remercions.

L'écart entre nos ressources et nos dépenses a cependant augmenté depuis 5 ans. Nous devons donc, dans cette période où la précarité va croissante, plus que jamais demeurer mobilisés.

Je voudrais, en particulier, que nous ayons toutes et tous le souci d'épauler les volontaires permanents d'ATD Quart Monde. Vous connaissez la valeur de leur action dans une existence partagée avec les plus pauvres de nos pays et leur choix, par souci d'authenticité, de vivre avec une indemnité modeste pour eux et leur famille. Je vous propose, par le don et par le prélèvement, de leur procurer la disponibilité et la liberté qu'exige une présence active aux côtés des familles les plus exclues par la misère, comme aux côtés de celles et de ceux qui refusent l'abandon d'un seul être humain.

Merci de ce que vous ferez, merci de nous aider à gagner de nouveaux amis, merci de votre fidélité face aux défis d'un monde qui a besoin de la pensée et de l'expérience des plus pauvres pour trouver les chemins de la fraternité et de la paix.

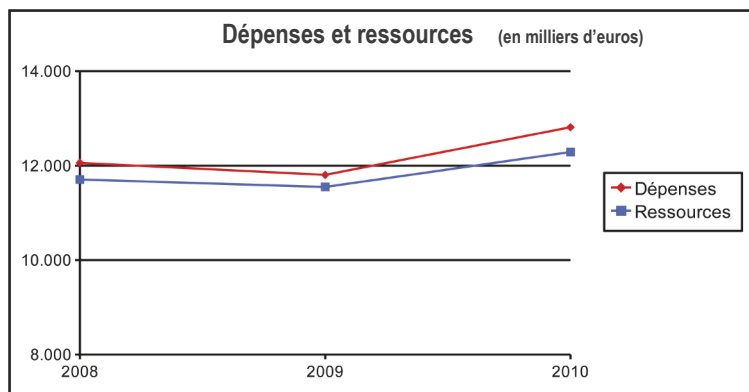
Didier Ponsot
Président de la Fondation ATD Quart Monde



Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme de contrôle et d'agrément des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa vocation est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le « don en confiance ». ATD Quart Monde en est membre depuis 1999.

Les comptes d'ATD Quart Monde en 2010

En 2010, l'action d'ATD Quart Monde a continué de se développer en France et dans le monde. Les dépenses ont donc très sensiblement augmenté. Elles n'ont pu être que partiellement compensées par l'accroissement de nos ressources, entraînant un déficit de 525 000 euros.



Les comptes présentés dans cette synthèse financière, certifiés par le cabinet Léo Jégard & Associés, correspondent à la combinaison des 6 organismes qui constituent ATD Quart Monde :

- Le Mouvement ATD Quart Monde mène l'action en France et assure le développement du centre international.
- Le Mouvement international ATD Quart Monde assure la représentation auprès des instances internationales, a un statut consultatif auprès des Nations Unies (Unicef, Unesco...) et un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.
- L'association ATD Quart Monde Terre et Homme de Demain assure le soutien administratif et financier aux équipes ATD Quart Monde présentes en Afrique, Asie, océan Indien, Amérique latine et Caraïbes.
- La Fondation ATD Quart Monde, reconnue d'utilité publique depuis 1971, reçoit les dons et legs et met des financements et des locaux à disposition des associations ATD Quart Monde.
- L'association des amis d'Équipes Science et Service Volontariat international partage les ressources du Volontariat ATD Quart Monde constituées de péréquation de salaires et des dons affectés au Volontariat.
- L'association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand est porteuse de l'action pilote de promotion familiale à Noisy-le-Grand (93).

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports moral et financier de 2010 des six organismes concernés, disponibles sur simple demande écrite. Dans ce document, le signe **€** signifie **millier d'euros**.

Les dépenses - colonne «Emplois 2010 (1)» -

1. Les Missions sociales : il s'agit de l'action d'ATD Quart Monde.

1.1. L'action en France correspond aux projets menés avec des personnes, des familles, des communautés en situation d'extrême pauvreté ainsi qu'avec des partenaires du monde de l'éducation, de la santé, de la justice, de l'entreprise (exemples en page 5). Ce poste inclut la coordination et l'évaluation des actions. Sa croissance en 2010 (+ 7%) est notamment le fruit de l'engagement de nouveaux volontaires permanents en France et des actions menées avec les jeunes.

Le soutien à l'action internationale correspond à l'animation du réseau mondial d'échange avec des personnes et des associations engagées auprès des populations très pauvres, les liens avec les instances internationales (ONU, Europe...) et l'animation du Mouvement au niveau international. Ce volet de l'action s'est développé en 2010.

Les actions de recherche et de formation correspondent à l'action du centre international Joseph Wresinski et à la formation des membres du Mouvement. Leur budget est stable.

La mobilisation, l'information et les publications sont réalisées à travers le journal *Feuille de route*, la revue *Quart Monde*, l'édition de livres, les sites internet et le développement de liens avec les médias. Leur coût a baissé en 2010.

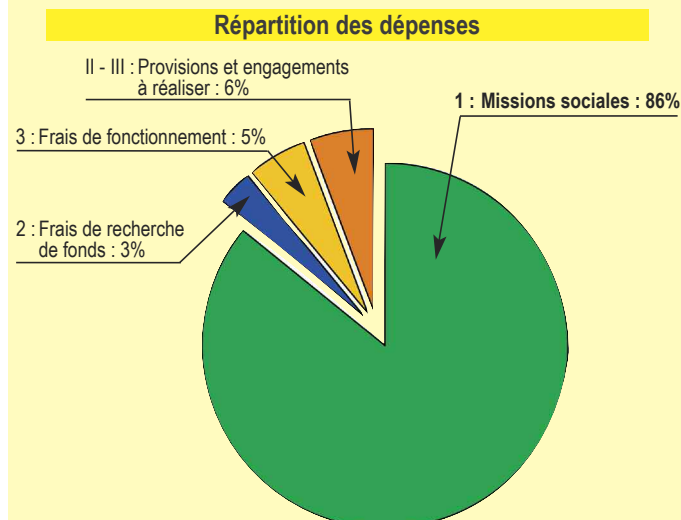
1.2. Les actions à l'étranger recouvrent le financement de volontaires permanents et d'actions sur le terrain à travers le monde, depuis la France ou en soutien d'associations ATD Quart Monde à l'étranger. Elles ont augmenté de 26% en 2010 du fait de la mobilisation en Haïti et du développement du Mouvement à l'international.

2. Frais de recherche de fonds

2.1. Les frais d'appel à la générosité du public sont les frais de personnel, de locaux et de fournitures pour la fabrication et l'envoi des appels aux dons ainsi que cette lettre annuelle aux amis donateurs, les coûts relatifs au traitement des chèques et des reçus fiscaux. ATD Quart Monde ne fait appel ni à des sociétés de collecte de fonds ni à des consultants extérieurs rémunérés pour la conception de ses appels à la générosité du public. Nous assumons en interne les liens avec nos amis et donateurs. Ces frais restent donc très bas : 4,7% des produits de la générosité du public, soit **moins de 2,3% du budget total**. Ils ont baissé en 2010 du fait de notre attention à limiter le nombre de messages envoyés à nos amis donateurs.

2.2. Le poste «recherche des autres fonds privés» correspond aux dépenses de la campagne cartes de vœux et à celles engagées pour créer et maintenir des liens avec les entreprises et fondations.

3. Les frais de fonctionnement recouvrent le coût des équipes administration France, internationale et Fondation qui assurent les missions comptables, la gestion du personnel, le suivi des assurances, la gestion financière et immobilière, le soutien aux personnes bénévoles impliquées dans ces missions, ainsi que les frais financiers et charges exceptionnelles. Ils représentent 5% des dépenses.



86% des dépenses sont consacrées aux missions sociales. Le budget de ces actions a progressé d'un million d'euros par rapport à 2009 (+ 11%).

Le compte d'emploi des ressources

Le **compte d'emploi des ressources**, issu du compte de résultat, présente le détail de l'ensemble des ressources d'ATD Quart Monde et la manière dont elles ont été employées.

Emplois (= Dépenses) (en milliers d'euros)	Emplois 2010 (1)	Affectation des dons et legs (3)
1 - Missions sociales (ST1)	11 003	6 940
1.1. Réalisées en France		
- Action et coordination France	5 306	2 270
- Soutien à l'action internationale	1 016	947
- Recherche, études, formation	762	578
- Mobilisation civique, information et publications	818	580
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement	2 191	1 699
- Associations ATD Quart Monde à l'étranger	910	866
2 - Frais de recherche de fonds (ST2)	405	292
2.1. Appel à la générosité du public	292	292
2.2. Recherche des autres fonds privés	84	0
2.3. Recherche de subventions et concours publics	29	0
3 - Frais de fonctionnement (ST3)	678	0
3.1. Frais de gestion	571	0
3.2. Charges exceptionnelles et financières	107	0
I - Total des charges	12 086	
II - Dotations aux provisions	106	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	622	
IV - Excédent de ressources		
TOTAL GÉNÉRAL (T3 = I + II + III + IV)	12 814	7 232
V - Immobilisations financées par les dons et les legs (T5)		0
VI - Neutralisation dotations aux amortissements (T5 Bis)		0
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		7 232
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL (*)	0	

Ressources (en milliers d'euros)	Ressources 2010 (2)	Suivi des dons et legs (4)
<i>Dons et legs non affectés et non utilisés au 01/01/2010</i>	(T1)	6 296
1 - Ressources collectées auprès du public (T2)	6 252	6 252
- Dons non affectés	2 375	2 375
- Dons affectés	2 513	2 513
- Legs et donations non affectés	1 364	1 364
2 - Autres fonds privés	1 054	
- Adhésions	123	
- Cartes de vœux et publications	240	
- Partenariat entreprises et mécénat	198	
- Dons reçus à l'étranger affectés au pays	13	
- Participations diverses et parage des revenus	480	
3 - Subventions & autres concours publics	3 787	
4 - Autres produits	980	
- Autres produits de gestion courante	120	
- Produits financiers	740	
- Autres produits exceptionnels	120	
I - Total des ressources	12 073	
II - Reprises des provisions	184	
III - Ressources affectées non utilisées avant 2010	32	
IV - Variation fonds dédiés collectés auprès du public (T4)		- 469
V - Insuffisance de ressources	525	
VI - TOTAL GÉNÉRAL	12 814	5 783
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		7 232
<i>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 31/12/2010 (T7)</i>		4 847
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL (*)	0	

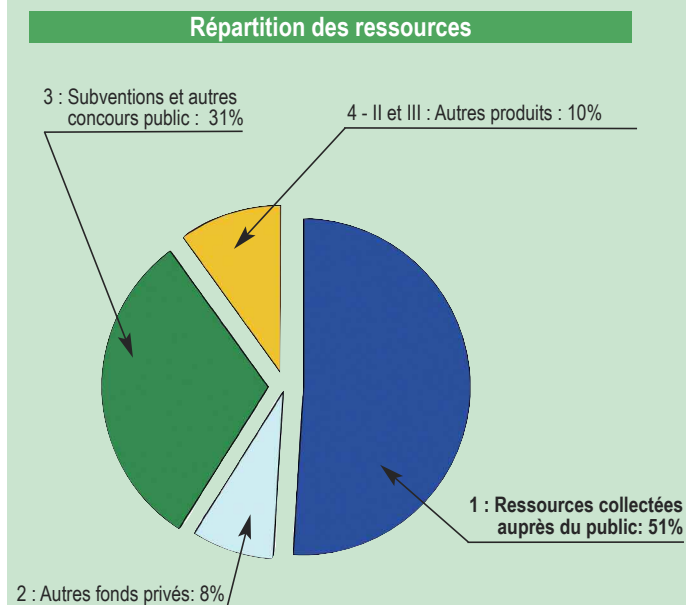
Les ressources

- colonne «Ressources 2010 (2)» -

A. En 2010, les dons ont fortement augmenté par rapport à 2009 (+ 481 K€ soit + 10,9%) ainsi que les legs (+ 66,3%). La croissance des dons s'explique principalement par la très forte mobilisation suite au tremblement de terre en Haïti.

B. Les autres fonds privés sont en hausse (+ 11,6%) grâce à une forte mobilisation des membres du Mouvement (adhésions, ventes de livres et cartes...).

51% de nos ressources sont issues de la générosité du public. C'est le fruit de l'engagement de près de 30 000 amis donateurs, et c'est une sécurité pour mener une action dans la durée.



C. Les subventions et autres concours publics ont accompagné le développement de l'action (+ 385 K€ soit + 11,3%), en particulier au niveau international.

D. En complément des dons et subventions reçus, la Fondation ATD Quart Monde apporte chaque année un soutien à l'action grâce aux ressources qu'elle tire de la gestion de son patrimoine mobilier. En 2010, les produits financiers représentent ainsi des ressources de 740 K€.

(*) Contributions volontaires en nature.

Les alliés et militants d'ATD Quart Monde sont principalement engagés dans leur travail, quartier, famille, réseaux sociaux, etc. Cet engagement citoyen n'est pas assimilable à un nombre d'heures passées dans une action : c'est l'engagement de toute une partie de leur vie, professionnelle ou citoyenne. Ce sont donc près de 8 000 membres actifs qui se mobilisent pour refuser la misère, représentant une quinzaine de millions d'heures d'engagement. Si ces heures étaient valorisées, un tel engagement représenterait plus de 100 millions d'euros.

L'usage spécifique des ressources collectées auprès du public

La présentation du compte d'emploi des ressources permet de donner le détail des ressources issues de la générosité du public (colonne orange 4) et de la manière dont elles sont utilisées (colonne orange 3). Quand le donateur a exprimé un choix d'affectation, l'argent est utilisé selon ce choix. Quand aucune affectation n'est précisée, il est affecté à l'action en France et à l'étranger, aux frais de traitements des dons et de collecte et au fonctionnement du Mouvement. Il n'est pas affecté aux provisions ni aux charges financières.

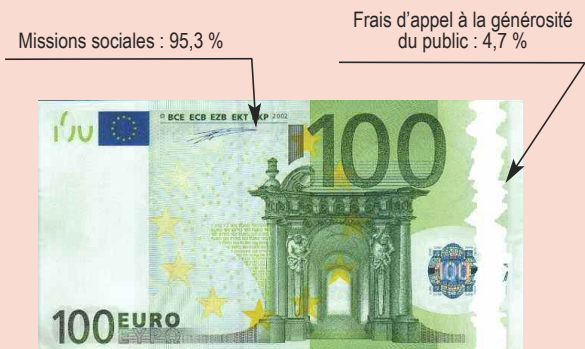
En 2010, 6252 K€ ont été collectés auprès du public (T2). Ceci représente 51% des ressources totales. Sur cette même période, 7232 K€ issus de la générosité du public ont été dépensés (T6) et 469 K€ ont été réservés pour l'action en Haïti pour les années 2011-2014 (T4). Le montant des dons et legs non affectés et non utilisés a donc baissé, passant de 6296 K€ (T1) à 4847 K€ (T7) (- 1449 K€).

T4 : Sur l'ensemble des fonds reçus en 2010 suite au séisme en Haïti, soit 692 047 euros, il reste 468 733 euros de dons affectés à Haïti qui seront utilisés dans les quatre prochaines années pour les actions de reconstruction.

Les dons et legs sont dédiés prioritairement à l'action (95%).

Comment utilisons-nous vos dons et legs ?

– Utilisation des ressources issues de la générosité du public – Colonne (3) –



La Charte de l'éthique financière d'ATD Quart Monde (extraits)

Dans un souci de grande cohérence entre son objectif – détruire la misère – et ses pratiques financières, ATD Quart Monde agit selon une **charte éthique**, réactualisée en mars 2010.

1 – Éthique de vie

En solidarité avec les populations qu'ils rejoignent, les volontaires permanents, quels que soient leurs missions et leurs niveaux de responsabilité, ont fait le **choix d'un mode de vie modeste**. Ceci les conduit à vivre avec une indemnité égale pour tous dans un même pays (...). Les principaux responsables d'ATD Quart Monde sont **soit volontaires permanents, soit entièrement bénévoles**. Il existe une solidarité financière internationale pour l'action du Mouvement dans les différents pays du monde où il est présent.

2 – Éthique liée au financement

(...) ATD Quart Monde se conforme à des règles rigoureuses quand il fait appel à la générosité du public : afin de respecter la dignité des personnes et d'éviter toute instrumentalisation de celles-ci, **il ne vend, n'achète, ne loue ni n'échange aucun fichier d'adresses de ses membres, amis ou donateurs** ; il s'interdit de réaliser des appels à la générosité du public dont le message serait contradictoire avec ses valeurs et son action (...). Il conçoit et réalise des campagnes de communication ou d'appel aux dons avec le souci constant que leur coût reste modéré.

Le financement par les acteurs du monde économique se réalise dans le cadre de partenariats. Avant de décider d'un partenariat, ATD Quart Monde analyse la politique de mécénat de son éventuel partenaire, la nature des contributions qui seront réciproquement apportées et **les valeurs et principes d'action auxquels ce partenaire se réfère** (...).

Dans sa gestion financière, ATD Quart Monde s'attache en outre à maintenir ses réserves à **un niveau suffisant pour exercer son action dans la durée** (...), se conformer à l'ensemble de la réglementation financière et comptable applicable aux associations et aux fondations et à suivre les recommandations qui peuvent lui être faites par le **Comité de la Charte** et la **Cour des comptes**.

3 – Éthique liée aux dépenses

L'affectation des ressources est effectuée en respectant scrupuleusement la volonté du donateur ou l'accord de partenariat conclu. ATD Quart Monde a **le souci d'une grande transparence** dans l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. En France, son adhésion au Comité de la Charte de déontologie des organismes faisant appel à la générosité du public fait partie de cette politique de transparence, en particulier envers ses amis donateurs.

Texte intégral disponible sur : www.atd-quartmonde.org/Principes-ethiques.html

Bilan (en milliers d'euros)

	2010	2009
ACTIF		
Immobilisations en valeur nette	12.303	12.655
Avances, dépôts et cautionnements et stocks	95	111
Subventions à recevoir	390	267
Comptes courants associations ATD et autres débiteurs	64	74
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	566	601
Valeurs Mobilières de placement	19.575	20.124
Trésorerie	2.587	1.675
TOTAL	35.580	35.507
PASSIF		
Fonds propres	30.781	30.781
Subventions d'investissements	1.772	1.771
Résultat de l'exercice	-525	-257
Provisions	198	279
Fonds dédiés	2.071	1.483
Emprunts et dettes à court terme d'exploitation	1.209	1.385
Produits constatés d'avance	17	0
Comptes courants associations ATD	57	65
TOTAL	35.580	35.507

Politique de réserves

ATD Quart Monde est engagé dans la durée avec des personnes et des familles souvent oubliées de tous et régulièrement abandonnées à la marge de nos sociétés, au gré de décisions politiques ou d'arbitrages budgétaires qui les ignorent.

Les réserves financières de la Fondation représentent près de deux ans de fonctionnement. Elles garantissent dans la durée les moyens nécessaires au Mouvement pour son action aux côtés de ces personnes et familles, et la présence fidèle et durable du volontariat à leurs côtés. Elles permettent également de mener à bien certains projets nécessitant des investissements importants pour l'action d'ATD Quart Monde.

Les locaux dont dispose ATD Quart Monde (bâtiments des maisons Quart Monde, du centre national, du centre international) sont destinés à l'action et au support de celle-ci. Ils sont une garantie pour que cette action s'exerce dans la durée.

Coup de projecteur sur l'action en 2010...

Le Mouvement ATD Quart Monde rassemble des familles qui vivent en situation d'extrême pauvreté et des personnes de tous pays, de toutes origines ou spiritualités qui refusent l'inacceptable de la misère. Elles s'engagent pour l'accès de tous aux droits fondamentaux et pour que les familles les plus exclues puissent acquérir les mêmes possibilités d'expression, de participation et de représentation que tous les autres citoyens. Pour relever ce défi, ATD Quart Monde mène une action globale, articulée selon 4 axes complémentaires :

- **Partager le savoir et la culture** : Des bibliothèques de rue, des festivals des savoirs et des arts, des pré-écoles communautaires et familiales, des ateliers de chant, de théâtre, d'écriture ou de peinture permettent que chacun soit tour à tour enseignant et enseigné, exprime ses talents et prenne confiance en lui et dans les autres.
- **Agir pour l'accès de tous aux droits de tous** : Outre la présence et l'accompagnement quotidien de familles ayant une vie très difficile, des actions pilotes sur le logement, le travail, la santé, l'éducation, ... sont menées en lien avec de nombreux partenaires pour sortir concrètement de situations de violations des droits fondamentaux, inventer et mettre en œuvre des solutions.
- **Permettre l'expression et la participation des personnes les plus pauvres**, en tant que véritables partenaires, à tous les niveaux de la société. Des Universités populaires Quart Monde permettent en particulier la rencontre, la prise de parole, la réflexion et l'expression d'une pensée pour des adultes luttant chaque jour contre la grande pauvreté et pour les personnes qui s'engagent avec eux.
- **Informer et mobiliser** les citoyens, les institutions, les autorités locales, nationales ou internationales, les universités et les entreprises pour que les plus pauvres soient pris en compte. La misère sera éradiquée, comme le fut l'esclavage, si l'ensemble de la société s'engage à tous les niveaux pour que les droits et la dignité de tous soient respectés. Cette mobilisation s'exprime particulièrement le 17 Octobre, Journée mondiale du refus de la misère, reconnue par l'ONU en 1992.

... en France...

En France, le Mouvement ATD Quart Monde s'appuie sur 15 délégations régionales et une centaine de comités locaux. Il mène **9 actions pilotes, près de 70 bibliothèques de rue, 9 universités populaires Quart Monde et des journées familiales dans 9 régions**. Ces espaces trouvent un appui et un prolongement dans de nombreux ateliers créatifs, des actions de formation et les « **Comités solidaires pour les droits** ». ATD Quart Monde anime en outre **10 réseaux de professionnels** qui cherchent à atteindre les plus pauvres dans les différents domaines des droits fondamentaux : famille, école, habitat-ville, emploi-formation... Il est représenté au **Conseil économique, social et environnemental** et dans de nombreuses instances engagées dans la construction d'une société juste.

Le logement : En 2008 a été voté, grâce au combat mené depuis des années par ATD Quart Monde, le Droit Au Logement Opposable (DALO). C'est une victoire législative qui ne doit pas faire oublier les réalités sociales actuelles : plusieurs millions de personnes vivent toujours dans des conditions de logement très difficiles. Cette année, à l'appel d'ATD Quart Monde, des milliers de citoyens ont écrit à leur maire pour réclamer la construction de logements sociaux et le respect du Droit Au Logement Opposable.

L'emploi : En 2010, ATD Quart Monde a évalué 10 ans d'action de son projet pilote TAE : un projet qui permet à une vingtaine de travailleurs de tous milieux de Travailler et d'Apprendre Ensemble et d'inventer de nouvelles formes d'activités qui permettent :

- à chacun d'avoir des responsabilités,
- de produire tout en conciliant l'économique et l'humain,
- de progresser professionnellement,
- de communiquer dans le respect de chacun et en maintenant une cohésion d'équipe,
- de se développer en dehors du travail, dans sa famille, son quartier et plus globalement dans la société.

« *Tout le monde peut trouver sa place à TAE (Travailler et Apprendre Ensemble). Ici, on m'a tout de suite encouragé. J'ai été formé à des tâches faciles puis plus difficiles par d'autres salariés. Chacun travaille à son rythme, fait du mieux qu'il peut. Nous trouvons un équilibre entre nous.* »

2010 a été une année de forte mobilisation des jeunes en Europe :

Les jeunes se sont rassemblés et mobilisés pour faire entendre leur voix et leurs aspirations auprès des institutions politiques et de ceux qui nous gouvernent. Parce qu'ils vivent avec cette conviction ancrée en eux : tout doit être mis en œuvre pour faire reculer la misère. Et que rien ne leur ôtera cette certitude : y parvenir, c'est possible. Après un rassemblement pendant l'été 2010, ils ont lancé un appel commun pour exprimer leurs convictions et leurs aspirations. Celui-ci a été rendu public le 17 Octobre, remis au Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-Moon et présenté au Sénat.



La lutte contre la discrimination pour cause de pauvreté :

Ce combat est devenu une priorité qui rejoint la bataille de l'emploi. Cette discrimination n'est toujours pas reconnue en France. ATD Quart Monde a travaillé en 2010 avec la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) pour faire reconnaître comme tel cet agissement intolérable qui met encore une fois au ban de la société les personnes les plus pauvres. Suite à ce travail, la HALDE a proposé au Gouvernement que la discrimination pour cause de pauvreté soit poursuivie à l'égal d'autres formes de négation de l'égalité de tout être humain.

« *Se respecter et se reconnaître dans une égale dignité. J'aspire profondément à cela (...) il peut m'arriver, comme à beaucoup de mes concitoyens, d'avoir peur de l'autre (...). Si j'ai peur de l'autre, si je ne m'engage pas avec lui pour ses droits, si je ne reconnais pas sa dignité égale à la mienne, alors lui aussi aura peur de moi et de nos deux peurs risque de naître la violence.* »

Pierre-Yves Madignier, président d'ATD Quart Monde France

... et dans le monde

Au niveau international, ATD Quart Monde est présent et agit dans 30 pays en Europe, Afrique, océan Indien, Amérique et Asie. Il a en outre des correspondants dans une centaine de pays, c'est le réseau du « Forum du refus de la misère ». Voici deux exemples de projets menés à travers le monde.

Haïti : Cette année a été marquée par le séisme en Haïti qui a ravagé Port-au-Prince et apporté souffrances et désolation. ATD Quart Monde, ancré depuis 30 ans en Haïti, a réalisé à la fois des actions d'urgence et la reprise progressive, dès que cela fut possible, d'activités à long terme et de reconstruction. Très concrètement, avec les membres du Mouvement issus des quartiers complètement délaissés par l'aide internationale, ATD Quart Monde a :

- aidé une ONG d'urgence à atteindre ces quartiers pour y distribuer des denrées alimentaires (2600 familles),
- fait bénéficier 1700 familles des projets « Cash for work » (700) et « Cash for business » (1000) pour leur permettre de gagner leur vie plutôt que de dépendre des distributions,
- lancé une bibliothèque de rue et remis en place le programme « Bébé-bienvenu » et la pré-école dans le quartier de Lakou,
- participé à la consultation internationale « Haïti demain » pour donner la parole aux plus pauvres et définir le chemin à suivre pour la reconstruction du pays,
- soutenu des habitants dans la réparation de leurs maisons (remise de matériel de construction...),
- participé et soutenu les actions de préventions sanitaires et de soins des associations locales partenaires.



ATD Quart Monde Philippines : Journée de solidarité pour Haïti.

Sénégal : Depuis plusieurs années, la périphérie de Dakar doit faire face à de graves inondations contre lesquelles ATD Quart Monde a décidé de lutter en coopération avec les habitants du quartier. Ceci a permis, en 2010, de :

- nettoyer, élargir et améliorer le système des canaux,
- repérer et hiérarchiser les zones à risques,
- dialoguer, sensibiliser et mobiliser les habitants du quartier, les acteurs sociaux, le gouvernement...

Un grand travail reste à faire pour que ce projet continue de se bâtir à partir des forces et de l'engagement des habitants les plus pauvres.



Ph. ATD Quart Monde.

Haïti : « La reconstruction ne sera possible que si elle s'enracine dans une nouvelle manière de vivre ensemble, avec plus de justice socio-économique, un État plus fort et plus soucieux du sort de l'ensemble des habitants du pays. Il faut s'appuyer sur les jeunes et accueillir leur volonté d'apporter leur contribution plutôt que de les laisser se détruire dans l'inutilité et la violence. Ils ont besoin du monde mais ne veulent pas que leur pays soit dépendant de décisions prises ailleurs. Ils attendent que nous développiions entre nous et avec eux, d'autres relations, que nous entrions dans une nouvelle histoire où notre objectif commun, ce sont les droits de l'homme. »

Témoignages d'habitants de Port-au-Prince.

Perspectives 2011

En 2011, nous poursuivons nos efforts pour être présents auprès des personnes et des familles qui restent les plus exclues à cause de la grande pauvreté et pour permettre l'engagement de tous ceux qui refusent l'inacceptable de la misère.

3 actions sont particulièrement prioritaires :

- La poursuite de la mobilisation en Haïti où nous continuons les actions de soutien aux habitants, notamment ceux de zones ou quartiers enclavés, peu touchés par l'aide internationale.
- L'accès à l'éducation pour tous. Un travail se fait, notamment en France, sur les moyens d'obtenir une école mieux adaptée aux enfants et jeunes d'aujourd'hui.
- Le travail d'expertise sur le thème de la violence faite aux plus pauvres, mené dans plus de 20 pays, qui permettra de préparer un colloque public sur ce thème en janvier 2012 à l'UNESCO.

Ces trois priorités s'inscrivent dans les chantiers qui touchent les échéances et investissements de plus long terme d'ATD Quart Monde, à savoir notamment son développement dans le monde, ses liens avec les Nations Unies concernant les Objectifs du Millénaire et ses besoins immobiliers destinés à permettre l'action.